



## PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES SUR LE SITE INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX

Dans le cadre des activités du Passeport Vacances, les participants peuvent être photographiés à des fins "publicitaire" mais surtout pour garder le souvenir de cette belle semaine. Nous préconisons la tendance des photos de groupe et non de type "portrait rapproché".

Ces clichés peuvent être publiés sur notre site internet ([www.passvabano.ch](http://www.passvabano.ch)), ainsi que sur nos pages Instagram et Facebook.

Dans tous les cas, ces photographies ne sont pas accompagnées d'aucune sorte d'information susceptible de rendre identifiables vos enfants et votre famille. Il n'en sera pas non plus fait un usage abusif.

Les photos prises dans l'espace public, si elles sont prises au su de toutes les personnes présentes et si les personnes représentées sur les photos n'en constituent pas le sujet principal ne nécessitent pas d'une autorisation spécifique.

Le comité du Passeport Vacances VaBaNo ne peut exercer de contrôle sur les éventuelles images qui seraient prises et publiées par la presse locale.

Nous considérons avoir votre approbation quant aux publications de photographies, sauf en cas de refus au moyen du formulaire ci-dessous, dûment complété et signé au plus tard le premier jour du passeport.

Le comité du Passeport Vacances.

~~~~~

Nom / Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ..... Domicile (ville) : .....

- NON, je refuse la publication des photographies sur lesquelles mon enfant apparaîtrait.

*Je déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorité légale de signer cette autorisation en son nom.*

Lieu / date .....

Signature du parent ou tuteur légal .....

(Signature du participant au passeport) .....

**→A renvoyer uniquement en cas de refus de publication de photographies**